



BULLETIN D'INSCRIPTION

Nom du séjour : [Survie douce au Yayla de Rochebrune](#)

Date de début :

Date de fin : ...

Lieu de départ :

Lieu de retour :

Lieu : [Yayla de Rochebrune – Les Granges – 73110 – Le Pontet](#)

Nom/Prénom du jeune* :

Adresse : ...

Téléphone parent 1 :

Téléphone parent 2 : ...

Coordonnées d'un autre parent à contacter en cas d'urgence :

.....

Assurance annulation (3,5% du montant du séjour)* :

Oui

Non

Voir document joint pour les modalités de souscription et les conditions d'octroi de la garantie

*veuillez ajouter le prix de l'assurance choisie au montant du séjour en page 2

Assistance / Rapatriement :

Notre contrat comporte une assistance rapatriement incluse. Si vous souhaitez utiliser votre propre assistance, merci de nous indiquer le nom de la compagnie d'assurance, son adresse, ainsi que le n° de contrat.

Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours

Adresse postale : BP 40039 – 73801 MONTMELIAN Cedex / Siège social : Les Granges – 73110 – Le Pontet /
04 79 36 38 75 / 06 40 07 37 46

www.montagnesnaturehommes.org

montagnes.nature.hommes@gmail.com

N°SIRET : 537 911 067 00016

Code APE : 9499Z

N°TVA intracommunautaire : FR 85 537911067

Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B

Prix : 560 €*

*possibilité de réduction de 5% à 10% en fonction du nombre d'inscrits ensemble (fratries, amis). En cas d'inscription avant le 15 mars, réduction de 5%

Prix du séjour hors-assurances : €

Prix des assurances choisies : €

Prix total du séjour : €

Montant de l'acompte (30 % du total)* : €

*à joindre par chèque bancaire au bulletin d'inscription et à renvoyer par courrier à l'adresse indiquée en bas de page

Montant du solde : €

Calendrier de paiement de solde : [au terme du séjour](#)

L'association se réserve le droit, en cas de non-respect du calendrier de paiement, d'annuler le contrat.

Prix des prestations complémentaires proposées : [néant](#)

Modalités de révision de prix : [néant](#)

Date limite de modification du nombre de participants :

Nombre minimal de participants : 7

Moyens de transport :

Itinéraire/Animations/visites/entrées incluses : ...

Hébergement : [voir fiche technique](#)

Repas : [voir fiche technique](#)

Nom des accompagnateurs en montagne sur ce séjour : [à définir](#)

Coordonnées du référent du séjour : [Stephane Verdet - 06 40 07 37 46](#)

Prestations et conditions particulières demandées par le participant et acceptées par l'association :

Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours

Adresse postale : BP 40039 – 73801 MONTMELIAN Cedex / Siège social : Les Granges – 73110 – Le Pontet /
04 79 36 38 75 / 06 40 07 37 46

www.montagnesnaturehommes.org

montagnes.nature.hommes@gmail.com

N°SIRET : 537 911 067 00016

Code APE : 9499Z

N°TVA intracommunautaire : FR 85 537911067

Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B

Important : le séjour peut être annulé par l'organisateur si un nombre minimum de 7 participants n'est pas inscrit 21 jours avant le départ, soit le 14 juin **

Je, soussigné, agissant tant pour moi-même que pour le compte des autres personnes inscrites, certifie avoir pris connaissance des conditions particulières de vente de ce séjour, figurant au verso, avoir reçu la fiche technique et le bulletin d'inscription et les accepte. Si je suis responsable d'un groupe, j'ai transmis les informations aux personnes inscrites, notamment le niveau et l'état de santé requis pour le séjour.

Lu et approuvé en lettres manuscrites

Date, Signature (et cachet si structure) :

**Si ce bulletin est utilisé pour l'inscription d'un groupe, remplir en plus le tableau joint pour chacun des participants dès que vous êtes en connaissance des personnes inscrites*

***Une possibilité de supplément sera proposée pour faire partir le groupe à moins de 7 personnes*

Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours

Adresse postale : BP 40039 – 73801 MONTMELIAN Cedex / Siège social : Les Granges – 73110 – Le Pontet /
04 79 36 38 75 / 06 40 07 37 46

www.montagnesnaturehommes.org

montagnes.nature.hommes@gmail.com

N°SIRET : 537 911 067 00016

Code APE : 9499Z

N°TVA intracommunautaire : FR 85 537911067

Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B

Conditions particulières de vente de l'association Montagnes, Nature et Hommes – Séjours
En référence au code du tourisme – loi du 22 juillet 2009 – décrets parus au JO le 23 décembre 2009

1 - INSCRIPTION

Les conditions générales d'inscription de MNH Séjours sont réputées connues et acceptées dès le premier paiement, (acompte compris)

L'inscription à l'un de nos séjours implique l'adhésion à notre association et à nos conditions de vente. Toute inscription doit être remplie et signée par le participant en double exemplaire, accompagnée d'un acompte de 30%. La réception de cet acompte n'implique la réservation que dans la limite des places disponibles. Le solde devra être réglé à l'issue du séjour.

Aucune inscription ne sera enregistrée par MNH Séjours sans le paiement de l'acompte correspondant.

Les assurances doivent être obligatoirement choisies à la signature du contrat et réglées à ce moment.

2 - CONDITIONS D'INSCRIPTION PARTICULIÈRES

Dossiers et certificats médicaux

La Participation à un séjour à MNH Séjours nécessite pour des raisons de sécurité de demander pour chaque enfant mineur la fiche sanitaire de liaison.

Les enfants mineurs devront obligatoirement être munis de ce document pour pouvoir participer au séjour. MNH SÉJOURS se réserve le droit de ne pas accepter d'enfants mineurs en cas d'absence de ce document. Vous trouverez le formulaire dans la documentation remise au moment de l'inscription et téléchargeable sur www.montagnesnaturehommes.org. Ce document est à adresser impérativement à MNH SEJOURS au minimum une semaine avant le début du séjour.

3 - MODIFICATION

A- Avant le départ

MNH SÉJOURS peut être contrainte de devoir modifier un élément essentiel du programme en raison de circonstances qui ne lui seraient pas imputables, des motifs inspirés par l'intérêt général, ou la sécurité des participants. MNH SÉJOURS informera les participants de ces modifications, lesquelles pourront comporter une proposition d'éléments de substitution. Si vous n'acceptez pas les éléments de substitution proposés, vous restez libre de demander l'annulation de votre inscription avec le remboursement des sommes déjà versées.

B - Après le départ

Durant le séjour, le programme peut subir des modifications ou des aménagements, en fonction des impératifs de sécurité ou des Conditions météorologiques du moment. Dans ce cas, seuls les responsables de l'encadrement MNH SÉJOURS sont habilités à prendre la ou les décisions nécessaires. Conformément à la loi, MNH SEJOURS prendra alors en charge la différence de prix ou remboursera selon le cas.

4 - ANNULATION

A - De votre fait

Toute notification d'annulation doit être faite par lettre recommandée auprès de : **MNH SÉJOURS – BP 40039 – 73801 Montmélian Cedex** ou par email avec accusé de réception. C'est la date d'accusé de réception qui sera retenue comme date d'annulation pour la facturation des frais d'annulation. En cas de désistement à plus de 45 jours avant votre départ, les sommes versées vous seront remboursées sauf retenue d'une somme forfaitaire de cinquante euro (50 €). Il est à noter que les frais d'annulation à plus de 45 jours avant le séjour ne sont pas pris en charge par notre assurance annulation.

A partir de 45 jours du séjour, votre désistement entraînera les retenues suivantes :

- De 45 à 21 jours : 25% du montant total du séjour
- De 20 à 8 jours : 50 % du montant total du séjour
- De 7 à 2 jours : 75 % du montant total du séjour*
- A moins de 2 jours : 90 % du montant total du séjour

Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours

Adresse postale : BP 40039 – 73801 MONTMELIAN Cedex / Siège social : Les Granges – 73110 – Le Pontet /
04 79 36 38 75 / 06 40 07 37 46

www.montagnesnaturehommes.org

montagnes.nature.hommes@gmail.com

N°SIRET : 537 911 067 00016

Code APE : 9499Z

N°TVA intracommunautaire : FR 85 537911067

Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B

Si vous avez souscrit une assurance, son montant ne pourra pas vous être remboursé. Toute interruption volontaire du séjour de votre part n'ouvre droit à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par l'encadrement du séjour pour niveau insuffisant ou non respect des consignes de sécurité.

B - Du fait de MNH Séjours

MNH SÉJOURS peut être exceptionnellement contrainte d'annuler votre séjour si :

- le nombre minimum de participants n'est pas atteint et dans ce cas, MNH Séjours vous en informera au plus tard 21 jours avant le départ ;
- les conditions de sécurité l'exigent ;
- en cas d'événements imprévisibles.

MNH SÉJOURS vous proposera dans la mesure du possible un séjour équivalent à un coût comparable que vous serez libre d'accepter. Vous serez informé de l'annulation et de la proposition d'un nouveau séjour par MNH Séjours dans les meilleurs délais. En cas de refus de ce nouveau séjour, MNH Séjours remboursera les sommes déjà versées. En dehors de ce remboursement, cette annulation n'ouvre droit à aucune indemnisation à quelque titre que ce soit.

5 - PRIX

Le participant reconnaît avoir pris connaissance des informations relatives au séjour qu'il a choisi, grâce à notre site internet et à la fiche technique. Nous mentionnons dans la fiche technique, ce qui est compris dans le prix et ce qui ne l'est pas. De façon générale, les boissons, les visites de site, le matériel personnel ne sont jamais compris dans le prix, sauf mention écrite. Les prix de nos séjours ont été calculés au plus juste en fonction des conditions économiques connues au moment de l'impression de notre documentation ou de l'affichage sur notre site internet. Ils sont applicables dès parution et jusqu'au jour de parution de l'édition suivante. Ils n'ont pas de valeur contractuelle et vous sont confirmés lors de votre inscription. Ils sont susceptibles de modifications éventuelles qui s'appliquent à toutes les personnes déjà inscrites ou désirant s'inscrire, au plus tard 30 j avant le départ. Les promotions et réductions ne sont ni cumulatives, ni rétroactives.

7 - RÈGLEMENT INTERNE DE MNH SÉJOURS (pour les séjours accueillant des mineurs)

Un séjour MNH SÉJOURS fait l'objet d'un accord entre trois parties : les parents responsables de l'enfant mineur (ou les tuteurs légaux de l'enfant), l'enfant mineur qui suit le séjour et MNH Séjours. Conformément aux dispositions du Code de la santé, la vente, la détention et la consommation de substances ou plantes vénéneuses classées comme stupéfiant est interdite. Concernant la consommation d'alcool, MNH Séjours applique la réglementation en vigueur. L'introduction d'alcool sur le centre par les mineurs est formellement interdite. MNH SÉJOURS veille au respect de la santé publique des mineurs accueillis par une prévention des risques, une médiation systématique et un entretien avec le responsable légal en cas de comportement déviant (drogue, alcool, tabac, violence), mais aussi en s'assurant du comportement exemplaire des adultes présents. Ce positionnement éducatif peut amener le directeur du séjour à prononcer un renvoi, ceci afin de préserver la sérénité et la sécurité des enfants et adolescents. Le régime des temps libres est contrôlé et les enfants mineurs s'engagent à respecter les horaires et les règles convenus avec les équipes d'encadrement. Le non-respect pendant le séjour du règlement interne de MNH SÉJOURS pourra entraîner le renvoi de votre enfant, sur décision de l'équipe de direction. Par conséquent, vous vous engagez à être en mesure d'accueillir votre enfant suite à ce renvoi. Dans ce cas, aucun remboursement ou avoir ne sera accordé, et les frais de retour et d'accompagnement seront en outre facturés au représentant légal (ou à l'organisme ayant inscrit le mineur). MNH SÉJOURS conservera l'intégralité des sommes déjà versées, le solde devant être réglé dans les meilleurs délais. En inscrivant un enfant mineur à MNH Séjours, les parents, tuteurs ou représentants légaux ou responsables acceptent la mise en oeuvre éventuelle de leur responsabilité civile et s'engagent à en informer l'intéressé. MNH SÉJOURS décline toute responsabilité liée aux actes de vandalisme, destruction volontaire ou vol commis par un enfant mineur pendant la durée de son séjour à MNH Séjours. D'une manière générale, MNH Séjours déconseille vivement d'apporter des objets de valeur ou de les laisser dans les yourtes ou les tentes. MNH SÉJOURS se dégage de toute responsabilité en cas de vol ou dommage d'objets qui ne lui auraient pas été confiés. Il est donc recommandé de confier ces objets à l'encadrement qui les restituera lors du départ.

9 - DURÉE

Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours

Adresse postale : BP 40039 – 73801 MONTMELIAN Cedex / Siège social : Les Granges – 73110 – Le Pontet /
04 79 36 38 75 / 06 40 07 37 46

www.montagnesnaturehommes.org

montagnes.nature.hommes@gmail.com

N°SIRET : 537 911 067 00016

Code APE : 9499Z

N°TVA intracommunautaire : FR 85 537911067

Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B

D'une manière générale, les programmes se déroulent du matin du premier jour à l'après-midi du dernier jour. Toutefois, des horaires distincts de rendez-vous peuvent vous être donnés suivant les programmes. Ces indications figurent sur la fiche technique.

10 - RÈGLES DE FONCTIONNEMENT ET DE PRUDENCE

Une extrême prudence est recommandée au cours du séjour afin d'éviter tout incident risquant de perturber le déroulement normal du programme non seulement pour vous-même, mais aussi pour l'ensemble du groupe. Chaque participant doit se conformer aux règles propres au programme choisi. MNH SÉJOURS se réserve le droit d'exclure à tout moment une personne dont le comportement peut être considéré comme mettant en danger la sécurité ou le bien-être des autres participants. Aucune indemnité ne sera due à ce titre.

11 - NIVEAUX TECHNIQUES ET PRATIQUES

La fiche technique spécifie clairement le niveau de difficulté de nos séjours et précise les documents éventuellement obligatoires pour certaines activités (certificat médical, brevet, licence, assurance, etc.).

12 - MATÉRIEL

Pour chaque séjour, une liste du matériel individuel vous est remise dans les informations pratiques reçues lors de votre inscription. Important : tout matériel sportif vous appartenant reste sous votre responsabilité en cas de vol ou de dommages à l'extérieur du centre de MNH SÉJOURS, la responsabilité de MNH Séjours ne pouvant être recherchée à ce titre. De plus, la responsabilité de MNH Séjours ne peut être recherchée en cas de vol ou de détérioration de vos effets personnels survenant à l'occasion d'un séjour itinérant.

13 - PARTENAIRES

Pour certains séjours (sur sites ou en itinérances), MNH Séjours peut faire appel à des partenaires pour des activités spécifiques (visite de ferme, escalade, art ..). Ceux-ci sont toujours des professionnels, soigneusement sélectionnés pour la qualité de leur prestation. Ils travaillent dans le respect de notre cahier des charges garantissant la sécurité et la qualité de nos séjours.

14 – LES SEJOURS ITINERANTS

Nos séjours sont construits sous le signe de l'immersion dans la nature, de l'expérience et de l'aventure. Ils donnent aussi une large part à la découverte de l'environnement humain local. La pratique sportive est toujours présente mais ne constitue pas l'objectif en soi. L'inconfort et les imprévus liés à la nature de nos séjours supposent de chacun une bonne forme physique, un bon esprit de tolérance et d'équipe, ainsi que le goût de l'aventure. Vous trouverez les détails de vos séjours dans la fiche technique remise lors de l'inscription. Des impondérables (techniques, météorologiques et/ou autres) peuvent sur place obliger à modifier le parcours et/ou les horaires et/ou à inverser certaines étapes.

16 - ASSURANCES

Nous ne saurions nous substituer à la responsabilité civile de chacun. Il est donc indispensable de posséder une responsabilité civile pour participer à nos séjours. De même, il est fortement conseillé de posséder une assurance couvrant les frais d'annulation et d'interruption de séjour. En cochant la case correspondante sur le contrat, vous pouvez bénéficier d'une telle assurance auprès de MAIF-contrat raqvam collectivités.

Notre contrat auprès de la MAIF Associations et collectivités inclut une assurance assistance rapatriement – secours et recherches. Si vous souhaitez utiliser votre propre assistance, merci de nous indiquer le nom des compagnies d'assurance, leur adresse, ainsi que les n° des contrats. Dans ce cas, en cas de besoin, il vous appartiendra de réaliser les démarches auprès de celle-ci.

Un extrait de nos contrats d'assurance est fourni avec nos fiches techniques.

Aucune modification ne sera possible une fois l'assurance souscrite.

17 - RÉCLAMATION

Toutes les réclamations doivent être adressées, par lettre recommandée avec accusé de réception, dans le délai impératif de quinze jours après la date de retour, accompagnées des justificatifs, à l'adresse suivante :

MNH SÉJOURS – BP 40039 – 73801 – Montmélian Cedex

Association loi 1901 Montagnes, Nature et Hommes – Séjours

Adresse postale : BP 40039 – 73801 MONTMELIAN Cedex / Siège social : Les Granges – 73110 – Le Pontet /
04 79 36 38 75 / 06 40 07 37 46

www.montagnesnaturehommes.org

montagnes.nature.hommes@gmail.com

N°SIRET : 537 911 067 00016

Code APE : 9499Z

N°TVA intracommunautaire : FR 85 537911067

Immatriculation au registre des opérateurs de voyage : IM073160001

Garantie financière : GROUPAMA ASSURANCE-CRÉDIT, 8-10 RUE D'ASTORG, 75008 PARIS, FRANCE – contrat n°4000714316/0

Responsabilité civile professionnelle : MAIF, 200 AVENUE SALVADOR ALLENDE, 79000 NIORT, France – Police n° : 3 674 041 B